



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **ANIMATEUR SERVICE ENFANCE – VACATAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS**

DIRECTION : ACTION EDUCATIVE
SERVICE : ENFANCE

I – DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.
- Organiser les différents temps de l'accueil de l'enfant.
- Répondre aux besoins et attentes des enfants.
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure.

Place dans l'organigramme :

Au sein d'une équipe d'animateurs, placée sous l'autorité directe du responsable de la structure concernée.

Activités principales

- Encadrer et accompagner les enfants qui fréquentent les structures d'accueil de loisirs (accueil du matin, temps du midi, accueil du soir, mercredi et vacances scolaires).
- Organiser et animer des temps d'animation en cohérence avec le projet pédagogique de la structure d'accueil.
- Entretenir des bonnes relations avec les familles.
- Participer aux réunions de concertation et de préparation des projets d'animation.
- Ranger le matériel et les locaux.
- Respecter le règlement en vigueur.
- Etre en capacité d'assurer des remplacements sur toutes les structures de la commune.

II – PROFIL DE POSTE

Connaissances théoriques et pratiques :

- Expérience de l'animation auprès des enfants de 3 à 12 ans.

Savoir-faire

- Etre capable de s'adapter aux différents publics, aux différentes tranches d'âges.
- Etre organisé.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir l'esprit d'initiative.

Savoir être

- Etre disponible.
- Etre patient et à l'écoute.
- Etre rigoureux et organisé.
- Etre respectueux.
- Etre discret.

III – HORAIRES DE TRAVAIL

Selon nécessités et contraintes du service à assurer.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

BAFA (ou équivalent) EXIGE

V – REMUNERATION

Agent vacataire : nomination par arrêté du Maire pour une période et rémunération horaire calculée en référence à celle d'un titulaire du grade d'agent d'animation augmentée des congés payés.

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville
77380 COMBS LA VILLE
contact@mairie-combs-la-ville.fr**